



## Le mot du Maire

*Chers Rilhacoises et Rilhacois,*



Après un été chaud et sec, nous voilà plongés rapidement dans un automne, certes avec de jolies couleurs, mais avec son lot de journées pluvieuses et plus froides.

C'est vrai que nous vivons une année particulière avec une période estivale sans festivité et une fin d'année peu prometteuse en rassemblement réjouissant.

Heureusement que la rentrée scolaire a mis de la gaieté dans notre bourg, rien de tel pour nous redonner le moral que d'entendre les cris des enfants pendant les récréations. Nous avons accueilli 26 élèves de la petite section de maternelle jusqu'en CM2 dont 7 venant d'Auriac. Et toute cette petite communauté avec ses deux nouveaux enseignants est partie pour une année bien remplie.

Il faut rajouter le personnel communal veillant à appliquer toutes les règles sanitaires renforcées en rapport au COVID, contribuant aussi au bon fonctionnement de cette école.

Les commissions communales sont bien actives et chaque conseiller travaille pour faire avancer le suivi des programmes en cours et les projets à venir. Cependant nous nous trouvons à faire face à la complexité administrative et la lenteur de bureaux d'études empêchant ainsi l'avancée des travaux.

Il faut garder espoir et l'attente fait naître de nouvelles idées.

Je vous souhaite de bons moments en famille, entre amis, pour les fêtes de Toussaint, Noël et de fin d'année tout en restant prudents. Surtout prenez soin de vous et de votre entourage.

*Le Maire, Laurence DUMAS*



## Flash

### **Tri et recyclage, petit rappel**

Le tri sélectif fait partie de nos actions citoyennes depuis quelques années, Il nous permet de mieux protéger notre environnement. Il consiste à ranger ses déchets en les séparant par nature.

Ce tri n'est pas simple. Cela implique de faire particulièrement attention aux différents déchets que vous jetez et de savoir dans quels conteneurs les mettre.

**Conteneur couvercle bleu** : Emballages recyclables (sacs translucides disponibles en mairie)

Bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques, journaux, papiers et cartons

**Conteneur couvercle vert** : Déchets non recyclables appelés ordures ménagères (sacs poubelle ménagers)

Les pots de laitages, les films d'emballage en plastique, les poches en plastique, le polystyrène sous toutes ses formes, les couches- culotte, déchets alimentaires.

Pour les pots, bocaux et bouteilles en verre, un container spécial est entreposé devant le bâtiment communal situé dans le bourg.

Nous sollicitons votre bienveillance et votre citoyenneté.

## Présentation des commissions

### Finances :

Le Conseil Municipal a voté une enveloppe budgétaire de 9 000 € en 2020 consacrée aux subventions aux différentes associations.

Pour rappel, les subventions se répartissent de la façon suivante :

Associations communales

Associations intercommunales

Associations ou organismes sur la commune et ayant une envergure plus large ou nationale (ligue contre le cancer, téléthon, fondation du patrimoine)

La délibération et le détail sont consultables en mairie.

### Espace public, biens sectionnaux, petit patrimoine, réserves eau et chemins de randonnée :

Les travaux d'élagage sur les biens sectionnaux en bordure des routes départementales ont été réalisés.

La haie de Cyprès bordant le côté droit au départ des vestiaires du stade de foot a été élaguée. Une protection va être posée de la haie vers l'angle du vestiaire, pour la sécurité des usagers.

Finalisation du comptage des panneaux d'adressage de rue et numéros d'habitation :

95 panneaux de rue

360 numéros d'habitation nécessaires.

La mise en place sera effective d'ici la fin d'année permettant ainsi l'accès à la fibre optique courant 2021.

En ce qui concerne la signalisation sur nos routes communales, les panneaux de villages, directionnels et voie sans issue défectueux ou manquants vont être remplacés.

### Cimetière :

Une visite du cimetière a été effectuée début octobre par les membres de la commission.

Cette visite a pour but de faire le point définitif sur les tombes abandonnées afin qu'elles soient éventuellement récupérées pour réutilisation, à l'issue de la procédure (procès-verbal dressé pour chaque tombe abandonnée)

S'il n'y a pas de suite dans un délai de 3 ans, la commune pourra récupérer ces tombes.

Pour rappel, l'entretien des tombes incombe aux propriétaires ou aux descendants.

### Voirie et suivi matériel de voirie :

Débutés courant Octobre, les travaux de réfection de la voirie et du réseau d'eaux pluviales du village de Rolière sont en cours de réalisation.

Les travaux de réhabilitation de la voirie prévus de la Croix de Giral jusqu'au village du Theil vont débuter début novembre.

L'ensemble de ces travaux sont réalisés par l'entreprise Bergheaud.

Nous remercions les riverains qui ont réalisé l'élagage en bordure de la route du Theil.

### Assainissement :

Les contrôles d'assainissement non collectifs sont en cours de réalisation par le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement).

Pour rappel, ce contrôle est obligatoire pour tous les habitants ne bénéficiant pas d'une collecte de leurs égouts vers une station collective.

Un technicien prendra contact pour fixer un rendez-vous avec les particuliers concernés.

### Suivi bâtiments communaux :

La commission de suivi des bâtiments communaux s'est rendue sur place pour visiter des bâtiments nécessitant des travaux d'amélioration thermique.

Courant octobre la porte et la vitrine du local commercial (institut de soins) vont être changées, l'isolation de la cave refaite et modification du système de chauffage (installation d'une pompe à chaleur).

Dans certains logements communaux, la réfection de certaines fenêtres, boiserie et vitrages sont à prévoir.

Etude sur réfection d'un logement en lien avec l'opération programmée de l'habitat qui sera lancée par la communauté de communes.

### Affaires communales et intercommunales :

#### *Affaires scolaires*

Conscient des besoins sociaux en zone rurale, la municipalité a fait une proposition d'amplitude d'accueil de la garderie auprès des parents d'élèves sous la forme de sondage courant octobre.

#### *Gestion du personnel municipal*

Une visite de contrôle du personnel affecté à la restauration scolaire et à l'entretien des locaux a été réalisée. Cette visite consistait à analyser le respect des procédures de travail, identifier la nature des bonnes pratiques afin d'apporter les actions correctives nécessaires.

Un suivi régulier va être mis en place afin de renforcer les compétences des agents et améliorer le service rendu.

#### *Informatique*

Une borne « Wifi » va être bientôt installée devant la mairie, ce qui permettra à la population de passage ou en résidentiel d'avoir un accès internet et aussi d'améliorer les appels téléphoniques.

Des notions de base à l'utilisation de l'informatique seront mis en place à la mairie par Philippe Daynard, si des personnes sont intéressées, bien vouloir se faire connaître.

#### *Défense / Gendarmerie*

Le **plan communal de sauvegarde** a été remis à jour et transmis aux services de compétences sureté sécurité du département et de la Préfecture.

### Action sociale et accès aux droits !

L'instance de coordination de l'autonomie des Xaintries (ST PRIVAT) a mis en place un « réseau voisinier ». Il s'agit d'une équipe de bénévoles qui rendent visite aux personnes âgées « ou dans le besoin » afin d'échanger et d'améliorer le quotidien.

Les personnes souhaitant **bénéficier de ce soutien** ou souhaitant **être bénévole** doivent se faire connaître auprès de la mairie en appelant le secrétariat au 05 55 28 25 86.

### Organismes de regroupement :

#### *Syndicat des eaux du puy du bassin*

De nouveau, la sécheresse a sévit cet été et nos cours d'eau n'alimentaient plus suffisamment nos réservoirs.

Le syndicat des eaux a dû organiser des opérations de citernage provenant d'Argentat et une interconnexion avec Pleaux ont sauvés la population de la Xaintrie blanche, plus nombreuse pendant la période estivale.

Ces frais seront encore une fois supportés par le syndicat des eaux, sans répercussion sur les abonnés.

Des études précises sont en cours sur la recherche en eau sur le Cantal (besoins en eau sur Cantal et notre secteur identifié) mais il manque encore beaucoup de paramètres.

En février, mars 2021, nous aurons le rendu des deux études Cantal d'un côté et Argentat de l'autre par la réalisation du schéma directeur de l'eau mené par la communauté de communes XVD, ce qui permettra de prendre une décision réelle.

### Projet aménagement du bourg :

Nous sommes en attente du dossier finalisé de la part du cabinet d'étude en charge de ce dossier.

## Vie de la commune

### **Informations diverses sur la Commune :**

(État civil/naissance/mariage/décès/recensement population...)

#### \* Naissance :

Le 17 septembre 2020 de Noélya Françoise, Louisa, Inaya TILLET de Serge Tillet et Marie-Cécile Vallat des granges.

#### \* Décès :

Le 27 août 2020 de Jeanné Albertine Miermont veuve Garcelon, de Lestrade.

### **Infos de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne :**

Le 8 septembre s'est tenu à Argental le séminaire de rentrée destiné aux nouveaux élus sur la présentation de la démarche conjointe d'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUIH).

Ces deux documents vont fonder le projet de territoire de XVD pour 2040 et ses déclinaisons opérationnelles dans notre commune.

2 élus de Rilhac étaient mandatés pour participer au séminaire, ce qui a permis d'aborder toutes les questions relatives à l'élaboration de ce projet de territoire. Il a permis de faire l'état des lieux, commune par commune de l'élaboration et enfin a fixé les échéances en matière d'aménagement et de développement durable.

L'équipe municipale travaille sur ces questions et forme des propositions complémentaires à celles déjà faites en 2018 concernant :

L'assainissement, les équipements touristiques actuels et en projet, l'inventaire du patrimoine, les secteurs à risques naturels et les ressources en eau non protégées, les points de vue emblématique (panorama).

Ce travail va se poursuivre au long de l'année et devra être finalisé dans un document commun et consensuel en 2021.

### **Évènementiel :**

Un concours interrégional de chevaux bretons a eu lieu le 10 octobre à Rilhac Xaintrie en remplacement du festival de l'élevage de COURNON. Ce concours entre professionnels, a permis de sélectionner une pouliche qui participera au concours national en 2021.



### **Communication et animation :**

Directeur de publication : Laurence DUMAS

Rédacteurs : Jean-François PARSOL, Lisette GIRAUD-CHAMBRE, Chrystelle VIGNAU, Philippe DAYMARD, Frédéric CANAL

Photos : Philippe DAYMARD